

ANNÉE SCOLAIRE

2025– 2026

Bulletin d'information



Sommaire

Préambule	2
La mission de notre école	3
Les valeurs de l'école	4
Règlement scolaire	4
Absences et dispense	5
Activités hors cadre	6
Agenda 2025-2026.....	6
Impressions.....	7
Vacances scolaires	8
Nos enseignants.....	9-10
Adresse de l'école TU	10
Adresses utiles	11



Préambule

Chers parents, chers élèves,

Par ce bulletin d'information, nous souhaitons vous transmettre les éléments essentiels concernant l'organisation, le fonctionnement et les services de notre école spécialisée, *Trait d'Union*. Mis à jour chaque année, ce document vise à répondre à vos besoins en matière d'information et à renforcer la transparence au sein de notre institution.

Pour l'année scolaire à venir, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'effectif de l'école passera à 11 élèves, pour un maximum autorisé de 12. Grâce aux excellents résultats obtenus cette dernière année, notre école bénéficie d'un soutien renforcé de la part du canton, soutien pour lequel nous sommes très reconnaissants.

Dans ce contexte, une nouvelle classe verra le jour dès le mois d'août. Baptisée « La Bulle », elle accueillera les enfants scolarisables résidant au foyer CAUT, dans les locaux de l'ancienne classe de Trait d'Union. En parallèle, la classe actuelle de Trait d'Union bénéficiera d'un tout nouveau local, plus spacieux et fraîchement rénové.

Dès la rentrée, Mme Virginie Dousse assurera la direction de l'école à 40% et enseignera à 60% dans la classe de *La Bulle*. Nous avons également le plaisir d'accueillir Mme Muriel Lehmann, enseignante expérimentée, qui rejoindra notre équipe pour enseigner dans les deux classes : *Trait d'Union* et *La Bulle*. Mme Diane Berger, quant à elle, poursuivra son engagement pour l'enseignement de l'anglais, discipline qu'elle maîtrise pleinement, notamment grâce à

son séjour linguistique en Australie.

Nous avons également le plaisir de poursuivre notre collaboration avec Mme Steulet, enseignante titulaire de la classe de Trait d'Union. Véritable pilier de notre école, elle a accompli un travail remarquable auprès des enfants et a su créer avec eux un lien exceptionnel, empreint de confiance et de bienveillance. Nous lui adressons toute notre reconnaissance pour son engagement et la qualité de son accompagnement pédagogique.

Nous profitons de cette occasion pour adresser nos plus sincères remerciements à Mme Anick Rousselet, qui nous quitte cette année. Nous saluons son professionnalisme, son implication dans les activités extrascolaires et la richesse de son expertise. Nous lui souhaitons une pleine réussite pour la suite de son parcours.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou besoin spécifique. Nous restons à votre écoute.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles vacances d'été, et nous nous réjouissons de commencer avec vous une nouvelle année scolaire placée sous le signe de la confiance, de la bienveillance et de la réussite partagée. Notre mission pédagogique ne peut s'accomplir qu'avec une collaboration étroite entre l'école et les familles : un grand merci à vous, chers parents, pour votre précieuse implication !

Votre Direction
Virginie Dousse





La mission de

L'école spécialisée Trait d'Union, située à Bienne est d'accueillir et d'éduquer des enfants bénéficiant de l'OsEO sép. (offre spécialisée de l'école obligatoire, mise en œuvre de manière séparée). Cette école vise à offrir un accompagnement personnalisé et un soutien pédagogique renforcé afin de permettre à chaque élève de développer ses compétences et son autonomie dans les meilleures conditions possibles.

L'école se distingue des stratégies pédagogiques inclusives et intégratives, mettant en œuvre des approches éducatives différenciées et des interventions spécialisées. Elle travaille en étroite collaboration avec les familles, les professionnels de la santé et les services sociaux pour créer un réseau de soutien solide autour des élèves.

Les objectifs principaux de l'école Trait d'Union incluent:

- ⇒ Développement des compétences individuelles: Adapter les enseignements et les activités aux capacités et aux besoins de chaque enfant pour favoriser leur progression académique et personnelle.
- ⇒ Autonomie et inclusion sociale: Encourager les élèves à acquérir des compétences de vie quotidienne et à s'intégrer dans la société de manière autonome et responsable.
- ⇒ Soutien personnalisé: Offrir un accompagnement psychologique, pédagogique et thérapeutique en fonction des besoins spécifiques de chaque élève.
- ⇒ Collaboration avec les parties prenantes: Travailler en partenariat avec les familles, les professionnels et les institutions pour assurer une prise en charge globale et cohérente.

« Nous n'apprenons pas pour l'école mais pour la vie » Seneca

Les valeurs de l'école

- **Respect:** Chaque élève est valorisé et respecté pour ses capacités et ses différences.
- **Inclusion:** Favoriser l'intégration sociale et scolaire des enfants ayant des besoins éducatifs spécifiques.
- **Collaboration:** Travailler en étroite collaboration avec les familles, les professionnels de la santé et les services sociaux.
- **Excellence:** Offrir un enseignement de haute qualité adapté aux besoins individuels de chaque enfant.
- **Autonomie:** Encourager le développement de l'autonomie et des compétences de vie quotidienne des élèves.
- **Bienveillance:** Créer un environnement sécurisant et bienveillant pour favoriser l'épanouissement des élèves.

Règlement scolaire

En début d'année scolaire, tous les élèves reçoivent le règlement de l'école, ils en prennent connaissance et s'engagent à respecter les règles de vie qui permettent à chacun et chacune d'évoluer dans un cadre harmonieux, tant aux alentours qu'à l'intérieur de l'école, tant au niveau du respect et de la relation aux autres que du soin à apporter au matériel.

Ce règlement est signé par les parents et les élèves qui prennent ainsi connaissance des actions mises en place par le corps enseignant lorsqu'un élève enfreint l'une ou l'autre de ces règles.

Garantir la sécurité de tous à chaque instant, évoluer dans un cadre harmonieux n'est possible que si chacun et chacune s'investit et veille au respect de ses propres devoirs envers les autres et le bien commun.

« L'éducation ne consiste pas à remplir un seau, mais à allumer un feu » *Plutarch*

Devoirs

L'apprentissage scolaire a lieu pendant l'enseignement. Les devoirs sont destinés à la préparation et à l'approfondissement des éléments abordés en classe. Les devoirs doivent pouvoir être réalisés sans l'aide des parents ou d'autres adultes. Les devoirs ne doivent pas dépasser les durées prévues ci-dessous :

9 e à 11e année : 90 minutes par semaine. L'équipe pédagogique adapte les devoirs aux compétences et capacités individuelles des élèves.

Absences excusées

Lorsqu'un élève s'absente pour cause de maladie ou accident, en raison d'un décès dans la famille ou d'un déménagement de la famille, ou encore lorsqu'un rendez-vous chez le médecin n'est pas possible en dehors des heures de classe, les parents ou les représentants légaux communiquent les raisons de l'absence au maître de classe, à travers un billet d'excuses, par mail, ou par sms, ou Klapp, au plus tard, le matin avant 8h00. Ces absences seront mentionnées dans le bulletin scolaire.

Dispense

L'élève peut notamment être dispensé. En règle générale, toute dispense accordée pour une absence régulière est limitée dans le temps. Pour des motifs particuliers, l'élève peut exceptionnellement être dispensé de cours pour une durée pouvant aller jusqu'à huit semaines au plus par année scolaire. Toute demande doit être adressée à la direction. Cette dernière est à disposition en cas de questions.

Congés

Les parents ont le droit à cinq demi-journées par année scolaire au maximum. Ils doivent informer le, la maître/esse de classe au minimum 24 heures à l'avance.

(LEO, art. 27, RSB 432.210). Ces absences ne sont pas mentionnées dans le bulletin scolaire.

Santé

Les enfants, les adolescentes et les adolescents sont examinés par le médecin scolaire à l'école enfantine, puis en 6H et en 10H. L'examen médical scolaire vise à détecter à temps des problèmes d'ouïe, de vue ou d'élocution ou encore des troubles moteurs ou de la posture. Cet examen est obligatoire et gratuit.

À l'école obligatoire, les enfants et les jeunes apprennent aussi à prendre soin de leurs dents. Là où le dentiste scolaire contrôle par ailleurs chaque année les dents des enfants, des adolescentes et des adolescents. Cet examen est également obligatoire et gratuit.

Si des examens ou des traitements supplémentaires sont nécessaires, les parents en sont informés. Les coûts qui en découlent sont à la charge des parents.

L'école, quant à elle, organise 1 fois par année un contrôle de tous les élèves.

Activités hors cadre

Tout au long de l'année scolaire, nos enseignants,es organiseront diverses activités extrascolaires dont des courses d'école, des camps, des journées sportives, la participation à ses activités sont obligatoires et font parties du programme scolaire. Les capacités transversales du PER sont souvent développées grâce à ses activités. Nous soutenons aussi les activités par projets pédagogiques., qui favorisent l'interdisciplinarité et permettent ainsi de donner du sens aux apprentissages.

Parfois, les parents sont sollicités pour accompagner les enfants ou pour apporter leur aide lors des activités hors-cadre et extrascolaires. Merci de nous tenir informés si vous souhaitez participer ou accompagner les enseignants,es dans ces activités extra-scolaire.

Veuillez lire toutes les circulaires d'informations distribuées pour ces sorties et adapter la tenue vestimentaire de vos enfants pour éviter des accidents et vérifier qu'ils aient du matériel adapté et en bon état.

N'hésitez pas à demander de l'aide si besoin et téléphoner si vous avez des questions.

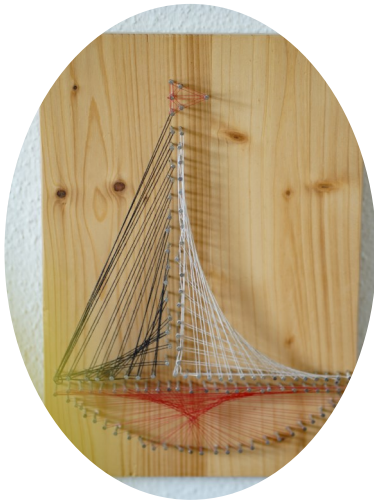


Agenda scolaire 2025-2026

Dates importantes

Dates	Motifs
Lundi 25 août 2025	Sortie course d'été
Jeudi 04 septembre 2025	Séance des parents obligatoire
Mardi 09 septembre	Sortie scolaire au musée de communication
Vendredi, 19 septembre 2025	Swiss Skills, expos des professions à Berne
Jeudi, 13 novembre 2025	Futurs en tous genres, élèves en stage
Lundi 26 janvier 2026	Séance d'information camp de ski
18-20 février 2026	Camp de ski à Leysin

Impressions



Vacances scolaires



Année scolaire 2025-2026

Période	Dates
Rentrée scolaire	Lundi 18.08.2025
Automne	du samedi 04.10.2025 au dimanche 19.10.2025
Hiver	du samedi 20.12.2025 au dimanche 04.01.2026
Semaine blanche	du samedi 07.02.2026 au dimanche 15.02.2026
Printemps	du samedi 03.04.2026 au lundi 19.04.2026
Été	du samedi 04.07.2026 au dimanche 09.08.2026

Jours fériés/congés

Motifs	Dates
PES/ Formations	28 octobre et 13 novembre 2025
Fête du travail	Jeudi 1er mai 2026
Ascension	Jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026
Pentecôte	Lundi 25 mai 2026

Ainsi que l'après-midi qui précède les vacances (sauf avant la semaine blanche).

Les dates des formations des enseignant-e-s ainsi que la journée pédagogique vous seront communiquées ultérieurement

Année scolaire 2026 - 2027

Période	Dates
Rentrée scolaire	Lundi 10.08.2026
Automne	du samedi 05.10.2026 au dimanche 16.10.2026
Hiver	du samedi 25.12.2026 au dimanche 08.01.2027
Semaine blanche	Fixée librement
Printemps	du vendredi 26.03.2027 au dimanche 09.04.2027
Été	du samedi 04.07.2027 au dimanche 13.08.2027

Nos enseignants



Virginie Dousse

Directrice de l'école et enseignante spécialisée
v.dousse@perspectivplus.ch



Valentine Steulet

Enseignante de classe
Soutien spécialisé
v.steulet@perspectivplus.ch



Muriel Lehmann

Enseignante spécialisée
m.lehmann@perspectivplus.ch



Diane Berger

Enseignante d'anglais
d.berger@perspectivplus.ch



Nos enseignants



Anaëlle Jeandupeux

Enseignante en biologie, géographie, histoire des religions et gymnastique/piscine
a.jeandupeux@perspectivplus.ch



Nathalie Matthey

Enseignante ACT/TM
n.matthey@perspectivplus.ch



Gérald Wagner

Enseignant économie familiale
g.wagner@perspectivplus.ch



Natascha Moccetti

Assistante de direction
trait-union@perspectivplus.ch



PerspectivPLUS HOME SA—Ecole spécialisée Trait-d'Union
Mettlenweg 11, chemin Mettlen, 2504 Biel/ Bienne
Administration 032 325 22 11- Urgence 079 173 51 54
trait-union@perspectivplus.ch - www.perspectivplus.ch

Adresses utiles

Ligne d'aide aux enfants 147

La Main Tendue 143

Service médical scolaire

Rue Franche 54
2502 Bienne
tél. 032 326 14 70

SPU

Services Psychiatriques
Universitaires de Berne
Chemin du Clos 24
2502 Bienne
Tél. 032 328 66 99

De nombreuses
autres informations sur le
site de la DIP:

<https://www.bkd.be.ch/fr/>

Santé bernoise

Promotion de la santé

Rue de la Gare 50
2502 Bienne
tél. 032 329 33 73

Dentiste—dentalcenters.ch

Med. Dent. Tiago Lima

Rue Centrale 40
2502 Bienne
tél. 032 333 22 22

Bibliothèque de la ville

Rue Général-Dufour 26
2500 Bienne
Tél. 032 329 11 00

Inspection scolaire régionale RBJB du 17e arrondissement

M. Richard Garraux
Chemin des Lovières 13
2720 Tramelan
tél. 031 636 16 60 (centrale)

Service de ressources péda- gogiques (SEREP)

Rue Général-Dufour 22
2502 Bienne
tél. 032 326 76 20

SPE

Service psychologique pour
enfants et adolescents

Rue du Contrôle 20
2502 Bienne
tél. 031 635 95 95

